

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes... 5 fr. 20 fr.
Autres départements et l'Algérie... 6 fr. 24 fr.
Étranger (Union postale)... 8 fr. 32 fr.
Les abonnements partent du 1^{er} et 15 de chaque mois.
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les bureaux de Poste.

N° 14.039 — QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — SAMEDI 24 FÉVRIER 1917
LE NUMÉRO 5 CENTIMES
75, Rue de la Dame, 75 — Marseille

ANNONCES
Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75 — Ventes divers : 0.00
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues.
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

Une Thèse allemande

Une revue boche vient de tenter de justifier ce qu'elle appelle dans le titre même de son article « Notre droit contre la Belgique », c'est-à-dire le droit qu'avait l'Allemagne de faire passer par le territoire belge ses troupes d'invasion.

Les traités les plus solennels garantis, il est vrai, la neutralité de ce petit pays et la signature de la Prusse figure au bas de ces traités. Mais c'est là une objection qui ne gêne pas beaucoup le publiciste d'outre-Rhin : la thèse qu'il s'efforce de soutenir tend en effet à démontrer que « l'Allemagne peut faire passer ses troupes par un territoire neutre sans violer la neutralité ». Et pour préciser sa doctrine, l'auteur de l'article ajoute que « la violation de neutralité ne serait effective que si des armées allemandes se livraient à des actes hostiles contre les armées neutres ». Or, tout le monde sait bien qu'elles sont tout à fait incapables de se livrer à un tel geste...

contraints de passer outre aux protestations fondées du Luxembourg et du gouvernement belge. Nous les dédommagerons du tort que nous leur avons ainsi causé, aussitôt que nous aurons atteint notre but militaire. Quand on est aussi menacé que nous le sommes et qu'on combat pour ce qu'on a de plus sacré, on ne doit penser qu'à une chose, c'est à s'en tirer coûte que coûte... » Et l'on n'a pas oublié le mot du même homme « Etait sur le chiffon de papier. Le cynisme de tels aveux parle plus haut que toutes les misérables impostures par quoi l'Allemagne s'est hypocritement et vainement attachée depuis à obscurcir la question.

Aucun Boche n'est donc autorisé à s'indigner aujourd'hui de l'argumentation développée par la Voche. Cette thèse qu'il proclame avec un beau cynisme de droit pour les armées du Kaiser de violer le territoire des Etats neutres est essentiellement une thèse allemande. Elle restera à son compte et à sa charge pour sa honte éternelle.

CAMILLE FERDY.

La Fin de la Guerre

Le ministre des Affaires Etrangères d'Allemagne l'annonce pour cet été

Barcelone, 23 Février.

Parlant au correspondant de la Vanguardia de Barcelone, M. Zimmermann a déclaré catégoriquement :

La guerre se terminera cet été, nos sous-marins s'en chargeront, nous les Etats-Unis désirant sincèrement abréger la durée de la guerre ils ne doivent pas mettre d'obstacles à l'emploi de cette arme. Qu'ils nous aient le champ libre pour lutter contre nos ennemis et ils verront que la guerre se terminera beaucoup plus tôt qu'ils ne le pensent.

D'autre part, les Etats neutres sont en majorité assez faibles comme puissances navales : ils ont intérêt à ce que le sous-marin triomphe parce qu'alors ils auront à leur portée une arme sûre avec laquelle ils pourront se défendre contre les puissants et forts dont ils n'ont pu jusqu'ici secouer le joug.

En s'opposant actuellement à l'emploi de l'arme sous-marine, ils rejettent le moyen que la destinée met à leur disposition pour se libérer à brève échéance de la tyrannie des puissants. Si l'Angleterre s'obstine à ne pas vouloir la reconnaître comme une arme légale, chose qu'elle ne ferait pas si elle avait le pouvoir de l'employer, c'est parce qu'elle présente que le sous-marin fera cesser une fois pour toutes sa tyrannie maritime et libérera de son joug une multitude de peuples.

Le journaliste espagnol pose alors la question suivante : Comment expliquerez-vous cette attitude de l'Allemagne fit tout ce qui fut possible pour éviter un conflit avec l'Amérique du Nord, tandis qu'aujourd'hui elle s'est décidée à la guerre sous-marine sans restriction aucune ?

A quel le ministre allemand répond : Aujourd'hui la situation est totalement différente. Nos propositions de paix, sincères malgré tout ce que nos ennemis peuvent en dire, furent rejetées grossièrement. Puis vint la note de l'Entente à M. Wilson, note incroyable, incompréhensible, inexplicable. Il n'est pas de doute que ce que veulent les dix alliés c'est notre destruction et celle de nos alliés. Il ne nous reste donc qu'à avoir recours aux mesures extrêmes.

D'autre part, l'arme sous-marine s'est tellement développée depuis lors entre nos mains que ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que la guerre sous-marine est possible aujourd'hui, et de cela nous sommes absolument sûrs.

Et M. Zimmermann de répliquer : Absolument aucune. Notre décision est inébranlable, car c'est ainsi seulement que la guerre pourra se terminer cet été et cela nous convient à tous.

La Main-d'Œuvre pénale

Trois cents détenus de Saint-Lazare viendront travailler à Sorgues

Avignon, 23 Février.

Un certain nombre de Sénégalais employés à l'usine de Sorgues, ayant été désignés pour le front, seront, dans les premiers jours de mars, remplacés dans leurs fonctions par 300 détenus de la prison de Saint-Lazare.

Ces malheureux, qui vivent en marge de la société, pourront sans doute ainsi se réhabiliter en travaillant avec ardeur pour la défense nationale.

937^e JOUR DE GUERRE Communiqué officiel

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Deux coups de main exécutés par nous sur les tranchées ennemies : l'un, au sud-ouest du bois de Malancourt ; l'autre, à l'est de Mouilly (Hauts-de-Meuse), nous ont permis de ramener une vingtaine de prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

PROPOS DE GUERRE Eclairage

Les gens qui sont obligés de sortir le soir après neuf heures pour des causes tout à fait sérieuses, sont bien embarrassés pour se conduire dans les rues plongées dans le noir sont pleines d'embûches et il faut la prudence du jaguar pour ne pas choir dans les trous invisibles, heurter l'éclairage public qui se trouve dans les rues d'immondices qu'un service de voirie chimérique continue d'ignorer.

Les passants nocturnes ont des allures d'aveugles ; ils ne peuvent guider leur marche que la précédant d'une canne et quelques-uns, gitanant dans les quartiers retirés, ont la sagacité de nos usines et à grand bruit font l'aspect de cambrioleurs ou de villageois une nuit de Noël.

La réduction de l'éclairage public est une nécessité impérieuse contre laquelle il n'y a pas à s'élever. Nous venons de passer une crise grave ; elle a pu être conjurée grâce à des prodiges d'ingéniosité, mais elle n'est pas guérie. Nous n'avons aucune réserve de charbon ; nous vivons au jour le jour et nous pourrions nous estimer heureux si nous échappions à des réductions pires que celles que nous subissons actuellement.

Il faut que nous nous mettions bien cette idée dans la tête que pour continuer à faire fonctionner nos usines et à grand bruit faire l'aspect de cambrioleurs ou de villageois une nuit de Noël, nous ne devons pas livrer à aucun « extra » et essayer, au contraire, de nous restreindre encore.

Or, si se trouve qu'on ne semble pas avoir assez compris cela. La réduction de 50 pour cent demandée aux particuliers n'est pas obéie, car nos usines et à grand bruit font l'aspect de cambrioleurs ou de villageois une nuit de Noël, nous ne devons pas livrer à aucun « extra » et essayer, au contraire, de nous restreindre encore.

Or, si se trouve qu'on ne semble pas avoir assez compris cela. La réduction de 50 pour cent demandée aux particuliers n'est pas obéie, car nos usines et à grand bruit font l'aspect de cambrioleurs ou de villageois une nuit de Noël, nous ne devons pas livrer à aucun « extra » et essayer, au contraire, de nous restreindre encore.

Or, si se trouve qu'on ne semble pas avoir assez compris cela. La réduction de 50 pour cent demandée aux particuliers n'est pas obéie, car nos usines et à grand bruit font l'aspect de cambrioleurs ou de villageois une nuit de Noël, nous ne devons pas livrer à aucun « extra » et essayer, au contraire, de nous restreindre encore.

Cinq Allemands faisaient partie de la suite de M. Gérard

ILS SONT ARRÊTÉS

Paris, 23 Février.

On a rapporté que les autorités françaises de Pontarlier avaient arrêté cinq Allemands qui cherchaient à passer en France en se mêlant à la suite nombreuse de l'ambassadeur américain, M. Gérard. Le fait est exact.

On écrit à ce propos à la Suisse Libérale : Le défilé de Pontarlier qui a précédé le départ ainsi qu'il convient vis-à-vis de personnes diplomatiques. Coup de théâtre ! Un commissaire s'approche d'un individu qui fait belle figure en lui disant à brûle-pourpoint : « Vous êtes Allemand ». Dénégations violentes.

L'ambassadeur s'approche tout surpris de quatre Allemands, voyant le personnage interpellé affirmer être de sa suite, M. Gérard déclare : « Je n'ai jamais vu ce monsieur, ni celui-là, ni celui-là ». En voilà trois de pinçés et M. Gérard demande l'explication de sa troupe où l'on trouve encore deux inconnus. La plus étrange de l'aventure, qui a mis quelques minutes à se dérouler, est que chacun des espions avait des papiers de légitimation parfaitement en règle.

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

LA GUERRE Le Blocus de l'Allemagne et le Blocus des Alliés

LES NEUTRES CONTRE LA GUERRE SOUS-MARINE

Paris, 23 Février.

Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré. MM. Cleriot et Loucheur, absents de Paris, n'assistèrent pas à la délibération qui a été consacrée à l'examen de la situation militaire, navale et diplomatique.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 23 Février.

L'accalmie qui résulte de la mauvaise saison est propice aux théories. Les exposés de systèmes n'ont jamais fait défaut. Au surplus, il est beaucoup plus commode de raisonner que d'agir. Malheureusement, les meilleurs raisonnements du monde ne valent pas un effort positif.

Plus d'un milliard d'hommes sont dressés les uns contre les autres depuis bientôt trois ans, dans une lutte à mort, et il faut bien dire que les flots de sang versés et les montagnes de cadavres amoncelés, loin de diminuer l'ardeur des combattants, n'ont fait qu'exalter leur farouche résolution d'abattre définitivement l'adversaire.

A la lutte sur les champs de bataille s'en ajoute une autre : la lutte pour la famine, car toutes les armes sont bonnes pour tous. L'Allemagne veut nous affamer par ses saisonnades en mer. Nous voulons l'affamer par le blocus. Elle s'estime satisfaite des résultats obtenus.

L'Amérique anglaise, plus modeste ou plus sincère, déclare de son côté qu'elle ne peut pas l'avoir. Et la lutte continue sur mer, en attendant qu'elle reprenne avec la violence du désespoir sur le continent abîmé de sang.

Pour nous défendre contre les dangers ou les conséquences de la piraterie sous-marine, nos gouvernements imposent des restrictions et font appel aux populations. Semez du blé, dit-on, aux paysans qui demeurent dans les campagnes. Un grain de blé vaut un obus. Une charrette en action vaut un canon.

Tout cela est très beau et très juste. Si la force tenait dans l'éloquence, nous serions depuis longtemps victorieux. Il faudrait mieux, au lieu de ces éloquences exhortatoires, renvoyer à leurs champs les hommes des classes 88 et 89, sans parler de ceux qu'on a blessés en instance de réforme qui se morfondent dans les dépôts.

Ce n'est pas avec des discours, quelque éloquentes et abondantes que soit l'éloquence parlementaire, que l'on arrive à nourrir le peuple et l'armée. S'il nous faut des récoltes, et ce n'est pas douteux, qu'on rende à la terre ce qui est capable de la cultiver et qu'on nous fasse grâce du reste.

Chacun sait ce qu'il a à faire et ne demande qu'à travailler.

Nous attendons des actes. Nous avons assez des déclamations.

MARIUS RICHARD.

Les Marines du Japon, de l'Angleterre et des Etats-Unis

Londres, 23 Février.

Le bureau maritime des Etats-Unis publie les statistiques suivantes concernant les pertes subies par les marines des Etats-Unis, de l'Angleterre et du Japon en 1916 :

La diminution nette du tonnage mondial pour 1916 du fait de la guerre, n'a été que de 200.000 tonnes, soit 1 1/2 % du tonnage universel. Le total des vaisseaux coulés s'élève à 1.149 (mille cent quarante-neuf) représentant 2.600.000 (deux millions quatre-vingt mille tonnes) soit une moyenne de 1.810 tonnes par navire.

Le nombre des vaisseaux construits a été de 2.656 (deux mille cinquante-six), correspondant à 900.000 tonnes ; la direction du dit bureau...

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

Feuilleton du Petit Provençal du 24 Février

La Petite Magg

DEUXIÈME PARTIE

L'Attentat du Métro

— Eh bien, restes-y... jusqu'à ce que tu aies conduit la pauvre démente aux Futaies...
— C'est-à-dire vers quelle heure ?
— Calcule toi-même : je serais ici, je te le répète, aussitôt après déjeuner... Ton premier entretien avec ton enfant ne durera pas longtemps, et vous pourrez partir immédiatement pour les Futaies, où je vous vois très bien arriver vers quatre heures...
— Ce qui me permettra de ne pas manquer mon service au Français et d'y être ce soir, à l'heure habituelle.
— Peste ! Quel zèle ! Nous avions pourtant dit que tu fectroyais un congé d'un jour ou deux...
— Je préfère ne pas m'absenter une seule fois... Je t'ena actuellement mon personnel à l'œil, et je ne voudrais pas lui laisser trop de bride au cou... au moment où je me propose de mater quelques fortes têtes.
— Comme il te plaît.
— Sur ces mots, Gérard quitta Boyer.
— Une heure plus tard, il arrivait rue de Lanory et pénétrait dans la blanchisserie, où le père et la mère Maupré se trouvaient seuls.

reçu fait observer que ces chiffres sont empruntés à différentes sources, mais qu'ils les considère comme exacts. L'Angleterre a fourni le plus fort tonnage en construisant cinq cent dix bateaux d'une capacité de 610.000 tonnes. Les Etats-Unis viennent ensuite, ils ont mis à l'eau 1.200 bateaux dont la portée totale est d'un demi-million de tonnes ; enfin le Japon a accru sa flotte commerciale de 250.000 tonnes, soit trois fois le chiffre atteint par ses chantiers navals en 1915.

Le Conflit germano-américain

Le voyage de M. Gérard

Madrid, 23 Février.

Au ministère des Affaires Etrangères, le comte Romanones et M. Gimeno ont eu une longue conférence avec l'ambassadeur des Etats-Unis et M. Gérard. Puis, M. Gimeno a conversé seul avec les ambassadeurs de France et d'Allemagne.

Selon des bruits autorisés, M. Gérard prolongera son séjour à Madrid jusqu'à lundi prochain. Il fera connaître au Cabinet espagnol l'attitude adoptée par les Etats-Unis devant le conflit européen.

Les milieux politiques commentent l'activité du prince Ratibon en cette circonstance. La réserve officielle vis-à-vis de la presse est absolue.

Pas d'amélioration tant que durera le blocus

On télégraphie de Washington :

Il ne peut y avoir aucune amélioration possible dans la situation aussi longtemps que le blocus sous-marin demeurera en vigueur. C'est en ces termes que le département d'Etat a officiellement mis fin aux assertions non autorisées et rumeurs mises en circulation dans lesquelles on était d'avis à Washington, que les perspectives s'amélioreraient en ce qui concerne les relations avec l'Allemagne. On se rend compte actuellement qu'un miracle ne peut advenir indéfiniment un événement susceptible de déclencher la guerre.

Les complots allemands en Amérique

Londres, 23 Février.

A New-York, des détectives surveillent plusieurs personnes qui ont été vues rôdant autour des usines de munitions.

Plusieurs incendies suspects ont éclaté à New-Britain (Etat de Connecticut) où il existe plusieurs usines de munitions très importantes.

La police de Youngstown (Ohio) a découvert un complot pour faire sauter une importante usine de la ville. Deux Turcs porteurs de dynamite ont été arrêtés.

Le gouvernement a reçu des rapports d'après lesquels des agents allemands suscitent et financent les émeutes alimentaires afin de créer des embarras au gouvernement. Vingt mille dollars ont été dépensés cette semaine à New-York pour organiser le désordre.

Londres, 23 Février.

On mande de New-York qu'un cours d'une collision qui s'est produite hier soir à Philadelphie entre la police et des manifestants il y a eu un tué et quatorze blessés dont deux policiers. Les manifestants protestent contre la cherté des vivres. Comme pour la manifestation de New-York, il faut y voir une tentative de pression des agents allemands pour provoquer la défense d'exportation des vivres.

Washington, 23 Février.

Le Board of Trade de Chicago a pris d'importantes résolutions stipulant que si les Compagnies de chemins de fer décident de s'opposer à remédier au plus tôt à la congestion du trafic, un appel serait adressé à M. Wilson afin qu'il prit des mesures pour le transport de denrées alimentaires.

Le président du Board of Trade a déclaré qu'il prévoyait un rapide développement dans tous les Etats des sèches qui se sont produites hier à New-York et à Philadelphie si les conditions ne s'améliorent pas et si

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

— Va donc dire à Madeleine de se préparer... pour... partir...
— La blanchisseuse devina plutôt qu'elle ne perçut ce dernier mot qui s'était perdu dans un douloireux tressaillement.
— C'est fait, dit-elle, venant, comme il l'avait annoncé l'avant-veille, leur enlever leur enfant !...
— J'ai répété au comte Agliani, rentré à Paris ce matin, vos paroles de l'autre soir, leur fit-il, après avoir amicalement pris de leurs nouvelles et s'être informé de la santé de Madeleine.
— La noble Italienne a été très touchée du désintéressement, de l'abnégation dont vous voulez bien faire preuve, et il m'a chargé de vous adresser ses bien sincères remerciements.
— Je voulais vous les faire de vive voix, en venant avec moi chercher sa fille.
— Je l'en ai dissuadé.
— A l'heure actuelle, toute entrevue qu'il pourrait avoir avec vous serait extrêmement pénible pour tout le monde.
— C'est pour cette raison que je vous demandais d'accompagner tout mademoiselle Madeleine à l'hôtel Continental, où le comte est momentanément descendu.
— Mais l'idée qu'elle a eue, durant quinze ans, votre fille, vous a l'idée qu'elle est en réalité la sienne, vous pourriez, sans nul inconvénient, être mis en présence les uns des autres.
— Oui... cela vaudrait mieux, murmura-t-elle, sans méfiance, le père Maupré qui, accablé de douleur, demeurait effondré sur le siège qu'il occupait à l'entrée du visiteur dans la boutique.
— Et, d'une voix qu'il s'efforçait de raffermir, il ordonna à sa femme :

prédit l'arrêt des transports des denrées alimentaires...

M. Wilson devant le Congrès

Washington, 23 Février. M. Wilson se présentera vraisemblablement demain devant le Congrès...

Le Blocus et les Neutres

L'Allemagne cède devant le Brésil

Rio-de-Janeiro, 23 Février. On connaît déjà dans les milieux politiques les termes généraux de la réponse de l'Allemagne à la note brésilienne...

Les Complots allemands en Espagne

Madrid, 23 Février. Le ministre de l'Intérieur annonce l'arrestation d'un Allemand nommé Wilhelm Kallier...

Rupture imminente avec l'Autriche

Amsterdam, 23 Février. D'après des dépêches de Vienne, M. Penfeld, l'ambassadeur américain en Autriche-Hongrie...

La Guerre sous-marine

Paris, 23 Février. Liste des navires coulés (communiquée le 23 février 1917, à 11 heures)...

Un attentat allemand à Bilbao

Madrid, 23 Février. Le 21 février deux bombes ont éclaté à l'usine Echevarría à Bilbao...

Les Evénements de Grèce

Athènes, 23 Février. A la suite des troubles qui ont éclaté au Pirée, des centaines d'ouvriers des usines sur la côte de la ville de la date de son arrivée à Bordeaux...

Les Indemnités aux vénéziotes d'Athènes

Athènes, 23 Février. La constitution d'une Commission mixte pour l'évaluation des indemnités destinées à couvrir les pertes des vénéziotes durant les troubles...

Les Victimes de l'Aviation

Clermont-Ferrand, 23 Février. A l'école d'aviation de Clermont-Ferrand, un avion de bombardement, monté par le sous-lieutenant Chaubert et le soldat Regnaud...

Le blocus forcé

Copenhague, 23 Février. Les vapeurs Sigurd et Belgien sont arrivés aujourd'hui à Copenhague venant des Etats-Unis...

L'échec de la piraterie allemande

New-York, 23 Février. La presse donne une grande importance à une déclaration faite à Washington par l'ambassadeur britannique...

La Suisse tribunaire de l'Allemagne

Paris, 23 Février. Il faut relire Marseille à Genève. M. Frédéric Rasbours, député de Genève, interviewé par le Petit Journal a déclaré que la Suisse était menacée d'être tribunaire de l'Allemagne pour tous les transports...

Navires coulés

Malaga, 23 Février. Le vapeur Espanola a débarqué six matelots du voilier anglais Arina, qui le 20 février, à 11 heures du soir, naviguait avec ses deux états, fut désemparé par l'Espanola...

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 23 Février. La séance est ouverte à 9 heures 15, sous la présidence de M. Deschanel.

Les agriculteurs des classes 1888-89

M. Deschanel. — MM. Pacaud, E. Brun, Jean Durand, demandent à interpeller le gouvernement au sujet des classes 1888 et 89...

Discours de M. René Besnard

M. René Besnard monte à la tribune, il rappelle la circulaire du 13 janvier 1917, ordonnant le renvoi aux champs des agriculteurs des classes 1888 et 89...

Une note du gouvernement

Le ministre de la Marine a adressé à la presse la note suivante : Une partie de la presse soutient depuis quelque temps une campagne accusant le gouvernement de déloyauté et d'incapacité pour maintenir sa neutralité...

L'Instruction de l'affaire de Carthagène

Madrid, 23 Février. Un juge spécial vient d'être chargé de l'Instruction de l'affaire de Carthagène. C'est le capitaine de vaisseau Luis Suñer...

Le Pain national à Marseille

Comme le Petit Provençal l'a annoncé, les ouvriers boulangers spécialistes de la fabrication dite viennoise ont tenu, hier matin, une réunion au siège de leur syndicat...

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

Aix, 23 Février. La première affaire soumise hier à la plaidoirie du jury concernait le sujet arabe Amar ben Mohamed, âgé de 25 ans, qui était inculpé d'attentat à la pudeur...

LES ORDRES DU JOUR

M. René Besnard déclare que le gouvernement a l'honneur de recevoir le jour de MM. Pacaud, Connort, (Mouvements divers)...

LES ORDRES DU JOUR

M. René Besnard insiste pour la date formelle du 10 mars. C'est, dit-il, une question de loyauté. M. Combarès-Ratier, au contraire, demande à la Chambre de ne pas se préoccuper de la date...

A travers les Journaux

Paris, 23 Février. La Victoire. La double boucle. — De M. G. Hervé : Depuis hier, c'est le double boucle. Tout navire venant d'un des ports d'un pays voisin de l'Allemagne...

La Suppression des Conduits de Tramways

On sait que le Conseil d'Etat, repoussant toute dérogation à la disposition du décret du 12 mars 1917, a refusé de donner l'autorisation accordée à la Compagnie des Tramways de Marseille de se servir de la corde comme signal avertisseur...

Les « watinnes » protestent

Après avoir rappelé l'essai fait en 1906 par la Compagnie d'adapter aux voitures les timbres avertisseurs, timbres qui furent supprimés, ces messieurs indiquent que si le timbre et la cloche sont des moyens suffisants pour les conducteurs calmes, il ne peut en être de même pour ceux qui sont nerveux et des plus intenses...

LES INTERPELLATIONS

M. Pacaud en quelques mots justifie son interpellation. Il compte sur l'énergie du sous-secrétaire d'Etat, dit le journal l'activité pour faire respecter les droits des citoyens...

Le Pain national à Marseille

Comme le Petit Provençal l'a annoncé, les ouvriers boulangers spécialistes de la fabrication dite viennoise ont tenu, hier matin, une réunion au siège de leur syndicat...

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

Aix, 23 Février. La première affaire soumise hier à la plaidoirie du jury concernait le sujet arabe Amar ben Mohamed, âgé de 25 ans, qui était inculpé d'attentat à la pudeur...

LES ORDRES DU JOUR

M. René Besnard déclare que le gouvernement a l'honneur de recevoir le jour de MM. Pacaud, Connort, (Mouvements divers)...

LES ORDRES DU JOUR

M. René Besnard insiste pour la date formelle du 10 mars. C'est, dit-il, une question de loyauté. M. Combarès-Ratier, au contraire, demande à la Chambre de ne pas se préoccuper de la date...

A travers les Journaux

Paris, 23 Février. La Victoire. La double boucle. — De M. G. Hervé : Depuis hier, c'est le double boucle. Tout navire venant d'un des ports d'un pays voisin de l'Allemagne...

Notules Marseillaises

La crise du Blé

On la redoute et il vaut mieux la tenir pour assurée et agir, qu'en douter et ne rien faire. Le gouvernement — qui sait que le manque de blé sera aussi préjudiciable que le manque de munitions — s'efforce d'augmenter la production nationale...

Chronique Locale

Autour de Marseille

LES PENNES-MIRABEAU. — Claiton. — Notre camarade M. Alby Henri, sous-lieutenant au 203^e régiment d'infanterie, vient d'être nommé chef d'ordonne de la division dans les termes suivants...

Session exceptionnelle de baccalauréat de mars 1917

Les demandes d'inscription, accompagnées des justifications nécessaires, seront reçues à la Faculté des Sciences pour la série D de la première partie et la série « philosophie » de la deuxième partie...

LES EXAMENS DE MARS 1917

Les examens écrits auront lieu les 21, 22, 23 et 24 mars, à la Faculté des Lettres pour les séries A, B, C, de la première partie et la série « philosophie » de la deuxième partie...

Le Pain national à Marseille

Comme le Petit Provençal l'a annoncé, les ouvriers boulangers spécialistes de la fabrication dite viennoise ont tenu, hier matin, une réunion au siège de leur syndicat...

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

Aix, 23 Février. La première affaire soumise hier à la plaidoirie du jury concernait le sujet arabe Amar ben Mohamed, âgé de 25 ans, qui était inculpé d'attentat à la pudeur...

LES ORDRES DU JOUR

M. René Besnard déclare que le gouvernement a l'honneur de recevoir le jour de MM. Pacaud, Connort, (Mouvements divers)...

LES ORDRES DU JOUR

M. René Besnard insiste pour la date formelle du 10 mars. C'est, dit-il, une question de loyauté. M. Combarès-Ratier, au contraire, demande à la Chambre de ne pas se préoccuper de la date...

A travers les Journaux

Paris, 23 Février. La Victoire. La double boucle. — De M. G. Hervé : Depuis hier, c'est le double boucle. Tout navire venant d'un des ports d'un pays voisin de l'Allemagne...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

COMMUNICATIONS

Institut commercial Colbert. — Demain, à 10 heures du matin, conférence gratuite sur l'impôt sur le revenu et les méthodes de guerre...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

COMMUNICATIONS

Institut commercial Colbert. — Demain, à 10 heures du matin, conférence gratuite sur l'impôt sur le revenu et les méthodes de guerre...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

COMMUNICATIONS

Institut commercial Colbert. — Demain, à 10 heures du matin, conférence gratuite sur l'impôt sur le revenu et les méthodes de guerre...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

COMMUNICATIONS

Institut commercial Colbert. — Demain, à 10 heures du matin, conférence gratuite sur l'impôt sur le revenu et les méthodes de guerre...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

COMMUNICATIONS

Institut commercial Colbert. — Demain, à 10 heures du matin, conférence gratuite sur l'impôt sur le revenu et les méthodes de guerre...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

COMMUNICATIONS

Institut commercial Colbert. — Demain, à 10 heures du matin, conférence gratuite sur l'impôt sur le revenu et les méthodes de guerre...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

COMMUNICATIONS

Institut commercial Colbert. — Demain, à 10 heures du matin, conférence gratuite sur l'impôt sur le revenu et les méthodes de guerre...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

COMMUNICATIONS

Institut commercial Colbert. — Demain, à 10 heures du matin, conférence gratuite sur l'impôt sur le revenu et les méthodes de guerre...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

COMMUNICATIONS

Institut commercial Colbert. — Demain, à 10 heures du matin, conférence gratuite sur l'impôt sur le revenu et les méthodes de guerre...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

COMMUNICATIONS

Institut commercial Colbert. — Demain, à 10 heures du matin, conférence gratuite sur l'impôt sur le revenu et les méthodes de guerre...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

COMMUNICATIONS

Institut commercial Colbert. — Demain, à 10 heures du matin, conférence gratuite sur l'impôt sur le revenu et les méthodes de guerre...

Excursions et Promenades en Mer

Les Excursionnistes de Provence partiront demain pour Saint-Louis à 7 heures, pour le Madrague-de-Montredon, cheminée de Bouvefroy, vallée des Châteaux, Saint-Michel-Est-Donat, Bouc-Bouillon, Calanques, Les Goudes, La Madrague, d'un retour à 6 heures du soir, renvoie en l'après-midi...

DERNIERS DÉPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 23 Février. Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Des tentatives d'irruption ennemies dans nos lignes à Zugna (vallée Adige) entre Strigno et Spera (vallée Suga) et sur les pentes du mont Cadini (Haut-Boite) ont échoué à la suite de l'active vigilance et de la solide résistance de nos troupes.

Dans la zone du col Lana (Haut-Cordovole), un détachement autrichien a réussi à surprendre un de nos petits détachements. Il a été immédiatement contre-attaqué et repoussé et a laissé entre nos mains quelques prisonniers.

Dans la nuit du 22 février, un de nos dirigeables, par une habile manœuvre, est arrivé, par surprise, au-dessus du camp d'aviation ennemi à Prosecco. Il a lancé une tonne d'explosifs puissants. Ce bombardement a été très efficace. Le dirigeable est rentré indemne dans nos lignes.

Signé : CADORNA.

Le Parlement interallié en Italie

La délégation française à Rome

Rome, 23 Février. La délégation française du Parlement interallié, partie ce matin de Florence, est arrivée à 2 heures, à Rome. Sur le quai de la gare, les représentants français ont été reçus par M. Luzzatti, président de la section italienne de la princesse Colonna, maire de Rome ; M. Arcevia, ministre des Transports ; M. Moyron, sous-secrétaire d'Etat au Commerce ; M. Appel, préfet de Rome ; M. Barre, ambassadeur de France, entouré du personnel de l'ambassade.

M. Franklin-Bouillon a présenté ses collègues au prince Colonna. Les députés ont été acclamés par la foule.

Le Parlement interallié a tenu sa première séance du jour.

Un Croiseur brésilien à Marseille

La Spezia, 23 Février.

Le croiseur brésilien Ceara, dont la mission était venue prendre livraison à La Spezia, sous le commandement du commandant Graca Araxa, fait, en ce moment, une brève escale à Marseille, avant de se rendre d'urgence au Brésil, selon l'ordre reçu du gouvernement brésilien. (Agence Radio.)

Les Mesures de guerre en Suisse

Berne, 23 Février.

Le Conseil fédéral vient de prendre un arrêté entrant immédiatement en vigueur et portant que, durant l'occupation des frontières, aucun citoyen suisse actif au service armé ou complémentaire, ne pourra être libéré des liens de la nation suisse. Le commencement de l'année où il atteint dix-neuf ans jusqu'à la fin de l'année où il atteint cinquante ans.

Examinant les mesures d'économie, le Conseil fédéral a décidé d'interdire la consommation de la viande le mardi et vendredi et d'augmenter le prix du blé de 50 à 55 francs les cent kilos.

Bulletin Financier

Paris, 23 Février.

La Bourse est encore bien impressionnée par les mesures qui vont de prendre l'Amérique anglaise pour combattre la guerre sous-marine à outrance édictée par nos alliés. Nos Bourses françaises se maintiennent dans une relative stabilité. Les cours de nos grandes banques ne sont plus que sur les actions de nos Compagnies de chemins de fer. Les cours d'Etat étrangers sont encore peu actifs et sans orientation nettement déterminée. Le groupe russe se cantonne autour des valeurs des cours de nos Bourses. Les valeurs sud-africaines sont demandées.

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEZ ESSAYAGE ET DE VANTS INCHASSABLES 52 fr.

A l'inouï Tailleur (Rue Colbert, 16, MARSEILLE (Ed de la Madeleine, 37)

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, CRENOPE.

REMERCIEMENTS

M. et M^{me} Richaud remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de Marcel RICHAUD, leur fils.

AVIS DE MESSE

M^{me} veuve E. Beaupier fait part à ses parents, amis et connaissances d'une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Eugène BEAUSIER, sera célébrée le lundi 26 février, à 10 heures, en l'église Saint-Lazare.

AVIS DE DECES (Aix)

Le président et les membres du bureau de la Société Départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône ont la douleur de faire part aux sociétés de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de M. Louis GRANEL, vice-président de la Société, décédé en son château, Le Jas de Bouffan, près Aix, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le 24 février, à 10 heures 45, Réunion à Aix, au Rond-Point des Minimes.

AVIS DE DECES

M^{me} veuve Durand, née Martin ; M^{me} Anne Martin ; M. et M^{me} Jean-Baptiste Martin et leurs enfants ; M. et M^{me} Charles Martin ; M. Joseph Martin ; M^{me} Anna Martin ; les familles Peyron, Allégret, Peyron, Blanc, Monren, Pelletier, Granzier, Dorlat, Pons, Van, Martini, de Salgues, Maurel, Claret font part à leurs parents et amis du décès de M^{me} veuve MARTIN, née PEYRON. Le convoi funèbre aura lieu dimanche 25 du courant, à 8 heures 30 du matin, rue Honorat, 25. N^{os} fleurs ni couronnes.

M. Antoine Carle, président du Syndicat des Paysans du Territoire Provençal ; M. Marius et Etienne Carle ; M. et M^{me} Marius Coumb et leurs enfants ; M. et M^{me} Louis Coumb et leurs enfants ; M. et M^{me} Darthez Brémoudy et leur fils ; M. Vincent Bourdet et ses enfants ; M. et M^{me} Nicolas Recourte et leurs enfants ; M. et M^{me} Nicolas Clément et leur fille ; les familles Carle, Chabert, Besson, Maurel, Graille, Clément ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M^{me} ANTOINETTE CARLE, née COULOMBE, leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine et alliée, décédée le 23 février 1917, à l'âge de 47 ans, munie des Sacraments de l'Eglise. Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques, campagne « La Salette », chemin de Saint-Jean-du-Désert, à Saint-Pierre.

Les manœuvres allemandes dans le sud du Brésil

Rio-de-Janeiro, 23 Février.

L'ancien député Correia de Freitas, interviewé par le journal A Notia, a dénoncé les manœuvres allemandes dans le sud du Brésil. Il a déclaré qu'une compagnie de colonisation de Hambourg se propose de coloniser une portion de territoire entre les Etats de Santa-Catarina et de Rio-Grande-du-Sud, mais elle n'a pas admis de colons qui ne sont pas Allemands.

Avant la bataille de la Marne, a ajouté M. Correia de Freitas, les Allemands de Rio-Grande-du-Sud et de Santa-Catarina avaient l'intention de demander l'incorporation du Sud du Brésil à l'Allemagne, sous la dénomination de l'Allemagne antarctique.

Rio-de-Janeiro, 23 Février.

M. Medeiros Albuquerque, dans un article, constate le manque de réponse de l'Allemagne à la note brésilienne et conseille à la chancellerie de Rio-de-Janeiro une action énergique auprès de la Wilhelmstrasse afin d'éviter une situation ridicule.

LA GUERRE SOUS-MARINE

Le Paquebot « Athos » torpillé en Méditerranée

1.450 personnes sauvées

Paris, 23 Février.

Le paquebot des Messageries Maritimes « Athos », courrier de Chine, qui transportait en France des travailleurs sénégalais et des travailleurs coloniaux, a été torpillé en Méditerranée par un sous-marin ennemi.

Le paquebot était escorté par deux contre-torpilleurs : le « Mameluck » et l'« Enseigne-Henry », qui, aidés par une canonnière française arrivée peu après sur les lieux, ont sauvé 1.450 personnes.

Les télégrammes venant de Malte ont signalé la superbe attitude des tirailleurs sénégalais pendant et après le naufrage. Les personnes désirant obtenir des renseignements sur les officiers et soldats relevant du ministère de la Guerre, embarqués sur l'« Athos », devront s'adresser à la direction des troupes coloniales.

Les renseignements concernant les officiers et marins de l'équipage seront donnés par le sous-secrétaire de la Marine marchande, 420 bis, boulevard Montparnasse.

L'« Athos » qui était un des derniers paquebots construits par la Compagnie des Messageries Maritimes, avait été lancé à Dunkerque en 1915. Il mesurait 152 mètres de long, 16 mètres de large et il avait un tonnage qui comportait des aménagements pour de nombreux passagers de diverses classes et des cales immenses qui pouvaient contenir plus de 8.000 tonnes de marchandises. Le jauge du navire était de 12.614 tonnes.

Le Ravitaillement des Sous-Marins sur les Côtes espagnoles

L'affaire de Carthagène

Madrid, 23 Février.

Le pilote allemand Guillaume Kallen, que la police espagnole a arrêté il y a deux jours à Carthagène, a été mis à la disposition du juge d'instruction qui a été spécialement chargé d'enquêter sur cette grave affaire.

D'après les dernières nouvelles reçues par l'Agence Radio, Kallen a été interrogé par le capitaine Meyer, le capitaine du vapeur allemand interné Roma. L'un et l'autre sont détachés à bord du cuirassé Pelago. D'autres arrestations auraient été opérées.

Le comte de Romanones, interrogé par les journalistes à l'issue du Conseil des ministres tenu hier matin au Palais Royal, a répondu qu'il estimait inopportune toute déclaration au sujet des événements de Carthagène, avant que les autorités chargées de l'enquête aient terminé leurs investigations.

Le président du Conseil ajouta que le gouvernement ne négligera rien pour que la vérité soit découverte et prendra toutes les mesures nécessaires.

Madrid, 23 Février.

A la suite de l'arrestation des trois individus inculpés dans l'affaire de Carthagène, le gouvernement a donné les plus énergiques ordres à la police, au corps des douaniers et à la garde civile.

Le ministre de la Marine a, d'autre part, pris des dispositions pour que des torpilleurs et des contre-torpilleurs exercent, au moyen de patrouilles, une surveillance étroite sur toutes les côtes.

Un sous-marin allemand échoué

La Haye, 23 Février.

Un sous-marin allemand serait échoué entre Domburg et West-Capelle, sur le Walcheren.

Le torpillage d'un navire péruvien

Zurich, 23 Février.

Sur mandat de Berlin :

Sur la requête du gouvernement péruvien, le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères a promis d'ouvrir une enquête sur le torpillage du Lorion et, au cas où ce torpillage aurait été irrégulier, des réparations et des dédommagements ont été promis.

Les navires coulés

Paris, 23 Février.

Liste des navires coulés communiquée le 23 février, à 19 heures :

23 février : Invercauld, voilier anglais, 1.216 tonnes ; Blanche, voilier norvégien, 1.114 tonnes ; Saint-Sauveur, voilier français, 358 tonnes ; Ajax, vapeur norvégien, 1.468 tonnes.

24 février : Belcier, vapeur anglais, 4.588 tonnes.

Le Conflit germano-américain

L'ambassadeur allemand Bernstorff à Halifax

Berne, 23 Février.

Un radio-télégramme de New-York à l'agence Wolff annonce que, d'après les dépêches anglaises, on pense que la visite étant terminée, le paquebot scandinave Frederick-VIII, à bord duquel se trouve le comte de Bernstorff, pourra quitter Halifax demain.

Les passagers allemands se sont déclarés satisfaits de la façon dont l'inspection a été conduite. Des télégrammes d'Amérique adressés au comte Bernstorff et à diverses personnes qui l'accompagnent, ont été remis à leur destinataire après avoir été examinés par la censure.

Les manœuvres allemandes dans le sud du Brésil

Rio-de-Janeiro, 23 Février.

L'ancien député Correia de Freitas, interviewé par le journal A Notia, a dénoncé les manœuvres allemandes dans le sud du Brésil. Il a déclaré qu'une compagnie de colonisation de Hambourg se propose de coloniser une portion de territoire entre les Etats de Santa-Catarina et de Rio-Grande-du-Sud, mais elle n'a pas admis de colons qui ne sont pas Allemands.

Avant la bataille de la Marne, a ajouté M. Correia de Freitas, les Allemands de Rio-Grande-du-Sud et de Santa-Catarina avaient l'intention de demander l'incorporation du Sud du Brésil à l'Allemagne, sous la dénomination de l'Allemagne antarctique.

Rio-de-Janeiro, 23 Février.

M. Medeiros Albuquerque, dans un article, constate le manque de réponse de l'Allemagne à la note brésilienne et conseille à la chancellerie de Rio-de-Janeiro une action énergique auprès de la Wilhelmstrasse afin d'éviter une situation ridicule.

Communiqué officiel

Paris, 23 Février.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Lutte d'artillerie en Lorraine et en Alsace.

En Champagne, nos tirs d'artillerie ont allumé un important incendie dans les lignes allemandes, près de la butte du Messnil. Nous avons repoussé deux coups de main de l'ennemi, l'un à l'est de Soissons, l'autre près de Bezonvaux.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 23 Février.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Après un bombardement d'artillerie qui a duré une heure, les Allemands, forts d'un grand nombre de batteries, ont attaqué, à trois reprises, nos positions près du village de Zwijene (20 verstes à l'est de Zlotchov). Une contre-attaque de nos troupes a réussi à les chasser des tranchées où ils avaient réussi à pénétrer.

FRONTS ROUMAIN ET DU CAUCASE. — Fusillade et reconnaissances de petits détachements d'écumeurs.

AVIATION. — Dans la région de Chelov (20 verstes au sud de Kiselino), le sous-lieutenant Zwiatorof a abattu un avion ennemi qui est tombé au nord-ouest de Chelov.

Le succès final des Alliés dépend du règlement des difficultés qui concernent nos besoins de tonnage, lesquels, avant la guerre, suffisaient juste à nos besoins et qui, depuis sont devenus naturellement insuffisants. Plus nous pouvons entretenir la menace sous-marine à l'aide de mesures énergiques, mais si le pays n'est pas prêt à accepter ces mesures, le désastre nous attend.

Le grand espoir de trouver le moyen de régler la question des sous-marins, mais ce serait folie de rester tranquille les bras croisés, en attendant la réalisation de ce projet. Le problème du tonnage nécessite des mesures promptes et sévères qui imposent de grands sacrifices à la nation. Ces mesures doivent être prises immédiatement. Le tonnage qui doit être tel qu'il a été déterminé par sir Edward Carson ; 3° suppression des importations de marchandises étrangères, qui ne sont pas absolument nécessaires, et production des vivres qui nous sont indispensables par nos propres moyens, autant que cela est possible.

Le projet qui concerne les constructions maritimes, il est non seulement nécessaire que nous envisagions les bâtiments marchands, mais encore les navires pour combattre les sous-marins.

Parlant ensuite des importations, M. Lloyd George dit :

Nous avons importé plus de 6.000.000 tonnes de marchandises (à l'exclusion des matières premières) en vue de meilleures méthodes à adopter pour économiser le bois chez nous et derrière le front. Voilà déjà une méthode pour économiser le bois. Une autre serait de réorganiser de façon que notre armée de France se suffise à elle-même. Le gouvernement français a déjà mis à cet effet deux fois à notre disposition les moyens de notre armée de France. Nous sommes prêts à nous sacrifier quelques autres de ses belles forêts. Une troisième méthode serait d'augmenter l'abattage de nos forêts. Mais nous pourrions nous contenter de réorganiser de main-d'œuvre pour couper le bois nécessaire à l'élevage des galeries de mines et pour nos autres besoins.

Le tonnage est un problème qui nous concerne de plus en plus. Nous ne pouvons nous permettre de perdre des millions de tonnes et je ne vois pas comment nous pourrions diminuer nos importations sans nous compromettre gravement. L'augmentation de la production de nos vivres, ce qui naturellement signifie une augmentation de main-d'œuvre, l'économie de tonnage sur ces deux matières ne se fera, d'ailleurs, que si nous avons le moyen de nous procurer le bois nécessaire à nos autres besoins.

M. Lloyd George parle ensuite des approvisionnements et regrette d'être obligé d'annoncer que les stocks du pays sont très bas. Le tonnage est un problème qui nous concerne de plus en plus. Nous ne pouvons nous permettre de perdre des millions de tonnes et je ne vois pas comment nous pourrions diminuer nos importations sans nous compromettre gravement. L'augmentation de la production de nos vivres, ce qui naturellement signifie une augmentation de main-d'œuvre, l'économie de tonnage sur ces deux matières ne se fera, d'ailleurs, que si nous avons le moyen de nous procurer le bois nécessaire à nos autres besoins.

LE PAIN NATIONAL

Une circulaire de M. Herriot aux préfets

Paris, 23 Février.

M. Edouard Herriot vient d'adresser au préfet de police et aux préfets des départements les lettres suivantes relatives à la fabrication et à la vente du pain :

« Ainsi que le Journal Officiel du 10 février courant vous le fait connaître, un décret en date du 9 février 1917 a réglementé la fabrication et la vente du pain, fixant l'attention sur ses dispositions, et notamment sur l'article 6 qui porte que sont abrogées toutes dispositions réglementaires, tout arrêté préfectoral ou municipal, qui ont trait à la fabrication du pain, des conditions de poids ou de longueur moins restrictives que celles prévues à l'article 1^{er}, mais qui, par contre, restent en vigueur les arrêtés préfectoraux ou municipaux contenant des conditions de poids ou de longueur plus restrictives que celles prévues à l'article 1^{er}.

« Je vous rappelle enfin que les dispositions de ce décret sont exécutoires à partir du 25 février 1917. A moins que vous ne l'avez déjà fait, je vous prie de bien vouloir vous en rendre compte et de faire afficher le décret du 9 février 1917 dans toutes les communes de votre département. »

L'impôt sur le Revenu et les Valeurs mobilières étrangères

Paris, 23 Février.

D'après les dispositions combinées des articles 37 de la loi du 23 mars 1914 et 29 du décret du 21 juin suivant, les personnes domiciliées en France, propriétaires ou usufructuaires de titres de fonds d'Etat étrangers ou de valeurs mobilières étrangères non abonnées, qui auront acquis à l'étranger, au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration des dividendes, intérêts, arrérages et autres produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme de ces produits, ainsi qu'au cours de l'année 1916, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sans avoir apposé sur chaque titre des timbres mobiles d'un valeur égale à la taxe annuelle, sont tenues de déclarer, avant le 1^{er} janvier 1917, dans les trois premiers mois de l'année 1917, la déclaration de la somme

